Presse écrite FRA

L'Auvergne Agricole

Edition : **08 fevrier 2024 P.9**
Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Hebdomadaire**
Audience : **8384**

Journaliste : **Léo Durif**
Nombre de mots : **877**

Dossier ⇨ Vin et viticulture

VINS VOLCANIQUES Cette année, l'association Vinora, qui travaille à la caractérisation et la promotion des vins volcaniques, participera pour la première fois au Wine Paris & Vinexpo Paris, du 12 au 14 février.

Vinora présentera le label "Volcanic origin" lors du Wine Paris & Vinexpo Paris 2024

Cette année, Vinora, association basée à Clermont-Ferrand, participera pour la première fois au Wine Paris & Vinexpo Paris, du 12 au 14 février. L'occasion pour l'association de présenter "Volcanic origin", le premier label certifiant les vins volcaniques, déposé après trois années de caractérisation des vins volcaniques.

Durant l'évènement, l'association organisera une dégustation de cuvées de terroirs volcaniques et fera intervenir Patrick Marcel, expert en volcanologie, sur la formation et les particularités de ces sols, et Fabrice Sommier, meilleur ouvrier de France en sommellerie, pour définir les particularités gustatives d'un vin volcanique et l'intérêt qu'il suscite chez les consommateurs.

Pourquoi un label ?

À l'origine de ce label, une hypothèse : celle que les vins issus de terroirs volcaniques possèderaient une typicité à part entière. Pour la vérifier, l'association Vinora lance en 2019 avec l'IFV (institut français du vin) des études visant à caractériser ces vins de manière scientifique, tant du point de vue pédologique (étude des sols) que sensoriel (étude du goût).

Ce travail a permis d'entamer la cartographie des parcellaires et zone d'appellations volcaniques, dont les sols basaltiques (volcaniques) résistent particulièrement bien à la sécheresse, grâce à une *« meilleure capacité de rétention d'eau que les sols argilo-calcaires »*, détaille Pierre Desprat (lire en page 11). Concernant l'analyse sensorielle, les résultats des premières dégustations décrivrent des vins aux notes poivrées intenses, dotés d'une salinité et d'un caractère fumé perceptibles, d'une légère acidité et d'une fraîcheur aromatique marquée.

Les vignobles volcaniques représenteraient environ 1% de la production mondiale et 1 à 2% de la production française. En France, on compte six grands vignobles

La dénomination du label "Volcanic origin" pensé pour promouvoir les vins volcaniques au niveau international, devrait prochainement être déposée sous sa forme francophone, "Origine volcanique".

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

volcaniques : en Alsace (AOC Alsace grand cru Rangen), Ardèche (IGP Ardèche), Auvergne (AOC Côtes d'Auvergne et AOC Côtes-du-Forez), Provence (Coteaux d'Aix-en-Provence), dans le Beaujolais (AOC Cote de Brouilly) et le Languedoc (AOC Pézenas).

1ers vins labellisés en 2024

Après trois ans de concertations professionnelles autour de la caractérisation des terroirs volcaniques, le label "Volcanic origin" a été officiellement déposé par Vinora auprès de l'INPI (institut national de la propriété industrielle) en début d'année 2024. Accompagné par le bureau Veritas, le comité scientifique Vinora, composé de volcanologues, d'oenologues et de vignerons, finalise actuellement le cahier des charges et le plan de contrôle. « *Les domaines qui voudront utiliser le label sur leurs étiquettes devront répondre à un certain nombre de critères* » souligne Jean-Baptiste Deroche, président de Vinora. Les premières bouteilles labellisées devraient être présentées à l'automne prochain. Certaines cuvées antérieures pourraient également être labellisées, si la traçabilité le permet.

Pour le moment, Vinora compte 30 adhérents en France. Mais Jean-Baptiste Deroche s'attend à ce que le salon Wine Paris « *fasse exploser les demandes d'adhésion, notamment à l'international* », les vins volcaniques constituant « *une niche qui répond à la fois aux demandes des viticulteurs et des consommateurs* ». Pour les adhérents,« *le label sera un véritable tremplin* » estime le président.

L'Auvergne, 1er vignoble volcanique de France ?

La participation de Vinora à la Wine Paris & Vinexpo Paris profitera à la région Auvergne et tout particulièrement à l'appellation des Côtes d'Auvergne, qui s'imposera probablement comme le premier vignoble volcanique français en termes de surface, grâce à ses 350 hectares de vignes plantées au pied de la Chaîne des Puys. « *L'AOC et l'IGP Côtes d'Auvergne constituent ensemble le premier vignoble au monde à réunir quatre géologies différentes: éboulis basaltiques, pépérites, pouzzolane et pierres ponces* » précise Pierre Desprat, vice-président de Vinora. « *Cela engendre une grande diversité des vins de ce secteur, car chaque géologie possède ses propres spécificités* ».

Dans un monde viticole en crise, en proie aux arrachages massifs de vignes comme en Occitanie ou dans la vallée du Rhône (lire page 10), « *notre vignoble auvergnat est passé entre les gouttes* » affirme Pierre Desprat, qui rapporte que les restaurateurs sont de plus en plus nombreux à se fournir dans les caves locales. Au-delà de la création du label, l'association et les syndicats viticoles travaillent main dans la main sur la stratégie de communication et de distribution des vins volcaniques locaux auprès des consommateurs.

« *À terme, le vignoble des Côtes d'Auvergne pourrait doubler sa superficie (700 ha contre 350 aujourd'hui) et favoriser la création de 35 nouvelles exploitations et d'une centaine d'emplois environ* », ajoute Gilles Vidal, président du syndicat AOC Côtes d'Auvergne. *Léa Durif*

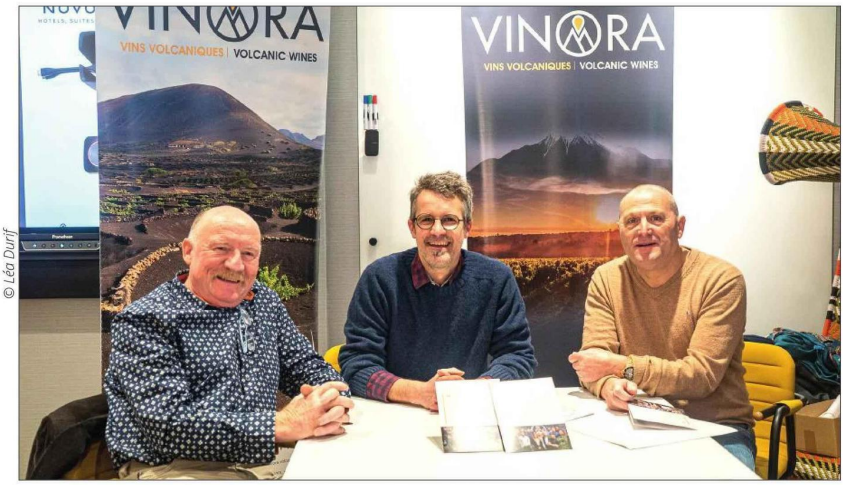

© Léa Durif

De gauche à droite : Gilles Vidal, président du syndicat AOC Côtes d'Auvergne et de la fédération viticole de Puy-de-Dôme ; Jean-Baptiste Deroche, président de Vinora ; et Pierre Desprat, vice-président de Vinora.

227781 - CISION 9348546600508

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.